

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2020-044

Eure Normandie Numérique

Réunion du 30 novembre 2020

**Objet : Désignation des membres de la Commission
communication**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Vu la délibération n°2020 033 du 28 septembre 2020 portant composition et représentation de la commission des usages du numérique ;

Le Comité syndical, réuni le 30 novembre 2020 en visioconférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à la désignation des membres de la Commission communication,
- D'arrêter la liste des membres comme suit :
 - Monsieur Frédéric DELAMARE, Président (Intercom Bernay Terres de Normandie)
 - Monsieur Jean-Charles BEAUCHE (CC de Lieuvin Pays d'Auge)
 - Monsieur Mohamed BENSALAH (Interco Normandie Sud Eure)
 - Monsieur Christophe CARRETTE (Evreux Portes de Normandie)
 - Monsieur Vladimir HANGARD (CC de Pont Audemer Val de Risle)
 - Monsieur Pascal JOLLY (Seine Normandie Agglomération)
 - Monsieur Arnaud MAUPOINT (CC de Roumois Seine)
 - Madame Brigitte POURDIEU (CC du Pays de Honfleur Beuzeville)
 - Monsieur Jean-Luc ROMET (CC de Lyons Andelle)
 - Monsieur Max RONGRAIS (CC du Pays de Conches)
 - Madame Nathalie THEBAULT (CC du Vexin Normand)

- Nombre de voix pour :
 - Collège EPCI : 27
- Collège Conseil Départemental : 18
 - Collège Conseil Régional : 3
- Nombre de voix contre :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
 - Collège Conseil Régional : 0
- Abstention :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
 - Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 30 novembre 2020

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric DUCHÉ

